

PROCÈS VERBAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 4 mars, le Conseil Municipal de la Commune de SEYSSEL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Michel BOTTERI, maire.

Date de convocation : 22 février 2024

PRESENTS : BOTTERI M – GUISEPPIN C – BERTHOD D - CHATILLON D – SALVI Q – GOUX C – FEGNE G – CACHAT ROSSET L – BREDA Y – MONET JC – MONOT A

ABSENTS EXCUSES : LETORT K – MARELLI F – MORDON E

ABSENT : RADDE A

POUVOIR : MORDON E pouvoir à CHATILLON D – LETORT K pouvoir donné à CACHAT ROSSET L

SECRETAIRE DE SEANCE : SALVI Q

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de la séance du 12/11/2023
2. Débat d'orientation budgétaire
3. Projet Aménagement et sécurisation de la RD 991 – Demande de financement
4. Renforcement de la canalisation eau potable Boulevard Bonivard - Demande de financement
5. Participation employeur à la protection sociale complémentaire - santé
6. Délibération cinéma école
7. Délibération pour le retrait du musée du bois en musée de France
8. Ecole : proposition reconduction des horaires scolaires
9. Présentation cavurnes
10. Divers

1/ Approbation de la séance du 12 novembre 2023

Monsieur le Maire demande si le conseil municipal valide la séance du 12 novembre 2023. A l'unanimité, il est validé par les personnes présentes.

2/ Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'année budgétaire écoulée. Il fait le point sur le budget lotissement, le budget eau ainsi que le budget principal.

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée des projets d'investissement sur l'année 2024. Il informe également le conseil municipal des demandes de subventions de la part des associations que la mairie a reçue à ce jour. Elles seront votées lors du conseil municipal du 8 avril prochain.

3/ Projet d'aménagement et sécurisation de la RD991 – Demande de financement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancé du projet d'aménagement et de sécurisation de la RD991.

La maîtrise d'œuvre a été confié aux bureaux d'études VDI et Cambium qui nous ont fourni des plans des futurs travaux.

Nous en profiterons pour changer la canalisation d'eau potable Boulevard Bonivard.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire a demandé des subventions en adéquation avec ce projet.

4/Renforcement de la canalisation eau potable Boulevard Bonivard – Demande de financement

Le conseil municipal profite des travaux de la RD991 pour changer la canalisation eau potable du Boulevard Bonivard.

A l'unanimité de Conseil Municipal donne son accord pour que Monsieur le Maire demande des subventions en lien avec ce projet.

5/ Participation employeur à la protection sociale complémentaire - santé

Monsieur le Maire donne la parole à Madame QUITTET afin de faire le point sur la participation employeur au contrat santé. La participation employeur à la complémentaire santé sera obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2026.

Dans ce contexte le centre de gestion de l'Ain a lancé un appel d'offre. La compagnie de prévoyance Apicil santé a été retenue. Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer pour l'adhésion de la commune via le Centre de Gestion au contrat de prévoyance. A l'unanimité de conseil municipal accepte l'adhésion de la commune à Apicil santé.

6/ Délibération cinéma école

Monsieur le Maire donne la parole à Madame CHATILLON. Madame CHATILLON informe le Conseil Municipal que chaque année les élèves de l'école des deux ponts font des cartes de vœux qui sont distribuées à nos aînés lors du repas de fin d'année.

Afin de remercier les élèves et les enseignants, le conseil municipal a décidé d'offrir deux séances de cinéma à nos élèves. Le cinéma offre les places pour les accompagnants.

7/ Délibération pour le retrait du musée du bois en musée de France

Monsieur BERTHOD donne lecture d'un mail de la DRAC et rend compte au conseil municipal d'un rendez-vous qu'il a eu avec des personnes du département concernant le musée du bois.

Il nous informe que si nous souhaitons garder l'appellation musée de France, nous avons l'obligation de nous mettre aux normes concernant l'accueil des personnes à mobilité réduite et ouvrir le musée tous les jours de la semaine.

Cela nous étant impossible deux solutions s'offrent à nous. Soit déplacer le musée du bois dans un autre lieu ou autre département, soit demander le retrait de l'appellation musée de France.

A l'unanimité le conseil municipal choisi de garder le musée du bois sur notre territoire car il fait parti du patrimoine de la commune et demande le retrait de l'appellation « musée de France ».

Une délibération sera prise en ce sens.

8/ Ecole : proposition reconduction des horaires scolaires

Madame GUISEPPIN fait part au conseil municipal d'un mail de l'académie nous demandant notre avis relatif au renouvellement de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2024.

Elle rappelle au conseil les horaires :

	MATIN		APRES-MIDI	
	Début de la classe	Fin de la classe	Début de la classe	Fin de la classe
Lundi	8h30	11h30	13h30	16h30
Mardi	8h30	11h30	13h30	16h30
Mercredi				
Jeudi	8h30	11h30	13h30	16h30
Vendredi	8h30	11h30	13h30	16h30

A l'unanimité le conseil municipal décide de maintenir les horaires.

9/ Présentation cavurnes

Monsieur BREDA présente au conseil municipal 4 devis concernant un projet de cavurnes dans le cimetière de Seyssel.

La commune n'étant pas éligible pour le moment le projet sera débattu ultérieurement.

10/ Divers

- Madame GUISEPPIN présente au conseil municipal l'application panneau pocket. A l'unanimité le conseil municipal souhaite s'abonner à panneau pocket pour une durée de 3 ans.
- Madame CHATILLON fait le point sur les chéquiers de Noël. Elle rappelle également au conseil municipal les dates de certaines manifestations sur la commune :
 - Carnaval de Seyssel 74 le 9 mars
 - Carnaval de l'école de Seyssel 01 le 15 mars
 - Temps des croisades 4 et 5 mai
 - Cérémonie du 8 et 18 juin
 - Kermesse du Sou des écoles le 22 juin
 - Classe en 4 le 23 juin
 - Rencontre intergénérationnelle le 26 juin
 - Repas de l'amitié le 13 juillet
 - Feu d'artifices le 14 juillet
 - Octobre Rose
 - Marché de Noël
- A la suite de la restauration de nos archives, Madame CHATILLON souhaiterait les faire découvrir ou redécouvrir à la population lors des journées du Patrimoine



Le Maire
Michel BOTTERI

Séance finie à 21h40

